

n° 485

Le Maire est autorisé à passer une convention avec M. Boni Joseph René, représentant  
Convention avec J. Boni la SA B.O.N.I. "Bâtiment Organisé comme Industrialisée" sise 51, Chemin du  
lotissement de "Chauffour Pavillon à Mabeville (54220) qui envisage l'implantation d'un lotissement de 26  
pavillons au lieu dit "Chauffour - Loulouhen".

n° 2567 - 28/11/73

Cette convention définit la participation du lotisseur aux divers travaux de mise  
en viabilité du secteur et sa participation aux travaux d'infrastructure  
consécutifs au développement de la commune. Le montant de la participation  
est de 471.884 F.